

AXE n°2: Développement de l'activité du secteur bois, énergie, éco-activités**N° Fiche action**
2-1**Conduire une action collective visant à préparer un pôle bois/BTP axé sur les 2ème et 3ème transformations du bois**
a/Réaliser les études préliminaires et mettre en place la structure porteuse**Description de l'action**

Le département n'a actuellement aucun opérateur important de la construction bois. Le marché local reste modeste mais il faut prendre en considération son évolution possible et les opportunités existantes en région parisienne, où la demande ne cesse de croître. Le développement du bois construction est une réelle opportunité de création d'emplois même si cela ne permet pas l'utilisation des sciages régionaux.

Il faut envisager 2 actions conjointes pour faire émerger sur Commercy une structure importante dans ce domaine:

- S'appuyer sur les acteurs Meusiens de la construction bois
- Implanter un industriel en développement exogène (SBM ayant bouclé son tour de table l'entreprise devrait s'implanter rapidement et être l'élément fédérateur de la filière).

Etapes de mise oeuvre

- 1/ Cartographie de la filière bois: réalisation d'une étude identifiant l'ensemble des intervenants du secteur, leurs métiers, leurs produits, leur savoir-faire, leur lien et intégration dans la filière.
- 2/ Etude de marché éco-construction / éco-rénovation
- 3/ Qualification de l'offre territoriale spécifique au secteur d'activité
- 4/ Etude d'opportunité juridique
 - faire un état des lieux des compétences et mener une étude d'opportunité juridique des structures susceptibles de porter le projet «pôle bois/BTP»
 - mettre en place la structure porteuse du projet (SEM, GIP, autre)
- 5/ Analyser la faisabilité économique, organisationnelle et technique du projet

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Etablir rôle, fonction et profil nécessaire au fonctionnement de la structure porteuse
- Rassembler les analyses pertinentes pour définir la stratégie de développement

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

CCIT

Partenaires

Chambres consulaires / GIPEBLOR / CRITT BOIS / Pole Compétitivité Fibres à Epinal / Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois /ONF / Communes forestières

Début de l'opération / calendrier de réalisation

De juillet 2011 à avril 2012

Plan de financement

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement
CCIT (apport en compétences)	16 000,00 €	20,00%
FEDER mesure A41- ETAT (la DIRECCTE)	24 000,00 €	30,00%
FRED	40 000,00 €	50,00%
Total	80 000,00 €	100,00%

Dispositif ADIBOIS (DRAAF) envisageable

AXE n°2: Développement de l'activité du secteur bois, énergie, éco-activités	
N° Fiche action 2-1	Conduire une action collective visant à préparer un pôle bois/BTP axé sur les 2ème et 3ème transformations du bois b/ Créer un groupement d'entreprises et une offre intégrée dans la filière éco-construction
Description de l'action Réunir les entreprises du secteur de la construction bois afin de développer des synergies de travail et une approche commerciale et technique commune.	
1/ Créer un regroupement d'entreprises <ul style="list-style-type: none"> - Construire un plan d'actions permettant l'intégration dans le pôle bois-BTP des entreprises de la filière présentes sur le territoire ou le développement de leurs activités vers les secteurs de l'éco-construction ou éco-rénovation - Identifier, à partir de l'analyse des entreprises présentes sur le territoire et leurs possibilités d'évolution, le nombre et la nature des entreprises recherchées. Les résultats des études menées dans ce cadre devront s'articuler avec le plan de développement de compétences. - Prospector les entreprises susceptibles de s'installer pour s'adosser aux savoirs-faire locaux, ou faire émerger une structure, une co-entreprise à partir du groupement 	
2/ Définir une approche commerciale et technique commune <ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point une offre intégrant: conception / maîtrise d'œuvre / construction Ce produit répondant aux problématiques de maîtrise de l'énergie et aux besoins des populations sera destiné aux collectivités territoriales, sociétés HLM 	
3/ Travailler à la mise en réseau avec l'aval de la filière	
Objectifs poursuivis – Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper les acteurs locaux autour d'une structure et attirer de nouveaux opérateurs - Fédérer des entreprises autour de ressources communes - Structurer une offre globale permettant de répondre aux besoins des marchés et des entreprises (foncier, financement, accès à la ressource bois, capital scientifique et technologique, main d'œuvre, formation, accueil, ...) - Construire une image du territoire en s'appuyant sur une image d'innovation pérenne et en créant l'événement - Créer des emplois, structurer, maintenir, développer la filière bois 	
Maîtrise d'ouvrage A définir par l'étude préliminaire (la CCIT est candidate à la maîtrise d'ouvrage)	
Partenaires CCIT/ GIPEBLOR/ CRITT BOIS /Pôle Compétitivité Fibres /PLAB / ONF/ Communes forestières	
Début de l'opération / calendrier de réalisation De septembre 2011 à juillet 2014	

Plan de financement

Financeurs	Montants HT en €	Taux de participation
FEDER* mesure A41- Etat (la DREAL)	213 750,00 €	20,00%
FRED	855 000,00 €	80,00%
Total	1 068 750,00 €	100,00%

* Le FEDER interviendra au maximum à hauteur de 30% des dépenses éligibles. Le montant FEDER de chaque opération ne pourra pas excéder le montant total des aides publiques nationales dans le respect des régimes d'encadrement des aides - le taux d'aide publiques pour cette mesure est fixé à 100% -

AXE n°2: Développement de l'activité du secteur bois, énergie, éco-activités**N° Fiche action**
2-2**Animer la filière bois****Description de l'action****a- Conduire une action collective d'appui à la filière ameublement**

Ne s'appuyant sur aucune politique de marque, les opérateurs de la filière « fabrication de mobilier en bois » ont un déficit d'image auprès du grand public.

En parallèle, la profession souffre également d'un manque de débouchés commerciaux.

A cette problématique collective, le Plab (pôle lorrain de l'ameublement bois) propose d'apporter des réponses individuelles adaptées aux entreprises de la filière ameublement de l'arrondissement de Commercy en les incitant à se diversifier et à communiquer:

- Etudier les pistes de diversification possibles et leurs débouchés commerciaux (aménagement intérieur, mobilier « outdoor », création d'une collection ou d'un produit spécifique par un designer...)
- Créer des supports de communication spécifiques destinés à une typologie de clientèle ciblée
- Renforcer le référencement internet

b- Initier des actions de R&D

Plus largement la filière bois doit s'inscrire dans une démarche de R&D afin de valoriser la matière première.

- Valoriser les essences locales (innovation, unités de traitement des bois feuillus)
- Relancer la réflexion sur la valorisation du gisement de feuillus (en continuité de l'étude menée par le FCBA en 2009 sur un projet de plateforme de valorisation de feuillus autour de Commercy)
- Action RT2012 (réglementation thermique)
- Promouvoir les techniques constructives utilisant le bois
- Redévelopper l'utilisation des emballages bois

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Maintenir les emplois existants de la filière.
- Pérenniser la filière bois en travaillant sur la valorisation de la matière première
- Créer une dynamique et assurer aux acteurs du secteur une avance technologique

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

a- Appui à la filière ameublement: Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB)

b- Initier des actions de R&D: GIPEBLOR

Partenaires

Unifa, Plab, VIA, IPEA, GIPEBLOR, CRITT bois, Pôle fibre, consulaires, ONF, Communes forestières

Début de l'opération / calendrier de réalisation

A partir de Septembre 2011: recenser les entreprises intéressées et construire leur projet

Mise en œuvre des projets entre septembre 2011 et septembre 2013

Plan de financement

Financeurs	Montants HT en €	Taux de participation
PLAB	45 000,00 €	18,00%
PLAB (apport en compétences)	5 000,00 €	2,00%
GIP**	20 000,00 €	8,00%
FEDER* mesure A41 Etat - (DIRECCTE)	75 000,00 €	30,00%
FRED	105 000,00 €	42,00%
Total	250 000,00 €	100,00%

* Le FEDER interviendra au maximum à hauteur de 30% des dépenses éligibles. Le montant FEDER de chaque opération ne pourra pas excéder le montant total des aides publiques nationales dans le respect des régimes d'encadrement des aides -

** Éligibilité et taux d'intervention à titre indicatif

AXE n°3: Développement du secteur agroalimentaire

N° Fiche action
3-1

Développer les circuits courts et accompagner la structuration de la filière

Description de l'action

Mettre en réseau des producteurs de produits agro-alimentaires et apporter une réponse à la problématique logistique liée à la distribution locale.

Etapas de mise en oeuvre:

Option 1: Circuit court de restauration hors domicile

La chambre d'agriculture de la Meuse effectue actuellement un travail de recensement des produits et des producteurs intéressés pour se mobiliser autour de ce projet d'introduction de produits locaux dans la restauration collective

Il faut aussi:

- Construire une offre et débiter une démarche commerciale auprès des collectivités
- Créer un regroupement de producteurs (envisager les aspects juridiques)
- Conclure des accords avec une plateforme de distribution afin d'organiser la collecte et la distribution (par exemple Service Lorraine Frais à Vadonville)
- Réaliser un site internet permettant aux donneurs d'ordre de passer leurs commandes.

Option 2: la vente directe au consommateur

- Envisager juridiquement l'AMAP et assister le porteur de projet pour la création de la structure
- Recenser les producteurs intéressés pour se mobiliser autour de ce projet
- Construire une offre complémentaire et attractive
- Assister juridiquement le porteur de projet dans la phase de création de la structure

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Résoudre la problématique logistique de la vente en circuits courts
- Créer un lien direct entre producteurs maraîchers locaux et consommateurs
- Favoriser l'émergence d'activités économiques de production et de transformation de produits locaux
- Diversifier la clientèle
- Permettre aux producteurs de travailler sur la base des prix de consommation et non de prix de marché

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Chambre d'agriculture

Partenaires

PNRL

Début de l'opération / calendrier de réalisation

De janvier 2012 à janvier 2014

Plan de financement

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement
Chambre d'agriculture	20 000,00 €	20,00%
FNADT Défense	80 000,00 €	80,00%
Total	100 000,00 €	100,00%

Nota: FEADER dispositif 241B – Etat (Draaf): dans le cadre d'une stratégie locale de développement le FEADER peut co-financer une étude multi-partenariale prospective sur 1 territoire – taux d'aide publique maximum 100%

Suivi et évaluation

- Nombre de producteurs rassemblés autour de cette opération
- Chiffre d'affaire réalisé en circuits courts
- Fréquentation du site internet
- Nombre d'emplois créés / sauvegardés

AXE n°3: Développement du secteur agroalimentaire**N° Fiche action**
3.2**Envisager la création d'un centre d'abattage et de découpe de viandes****Description de l'action**

Le manque de centre d'abattage est une problématique régionale; la chambre Régionale d'agriculture réalise actuellement une étude afin de définir les attentes des agriculteurs ovins et porcins en matière d'abattage et de transformation.

La restitution devrait se faire fin juin 2011.

Concernant la création d'un centre d'abattage et de découpe, il faut raisonner ce projet comme un outil régional qui pourrait-être situé en Meuse (atout géographique).

Dans la continuité de l'étude régionale, il conviendra de réaliser une étude spécifique de faisabilité dans le cadre de la création d'un centre d'abattage et de découpe dans le département de la Meuse.

Comme indiqué par la chambre d'agriculture de la Meuse, il y a un préalable à ce projet: le recensement et l'engagement de tonnage des éleveurs.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Déterminer la faisabilité du projet de création d'une unité d'abattage et de découpe de viande en Meuse, sur le bassin de Commercy

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Chambre d'agriculture de la Meuse assistée d'un AMO spécialisé

Partenaires

Chambre régionale d'agriculture

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Janvier 2012

Plan de financement

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement
Chambre d'agriculture	13 378,00 €	20,00%
FNADT Défense	53 512,00 €	80,00%
Total	66 890,00 €	100,00%

Suivi et évaluation

- Pertinence des données rassemblées concernant le marché
- Nb d'éleveurs réunis autour du projet
- Nombre d'emplois créés si le projet est concrétisé

AXE n°3: Développement du secteur agroalimentaire**N° Fiche action**
3.3**Station expérimentale de la truffière de Boncourt sur Meuse à vocation régionale****Description de l'action**

Mise en place et suivi d'expérimentations en trufficulture au sein de la truffière de Boncourt sur Meuse en lien avec la Maison des truffes et de la trufficulture.

Mise en place d'un protocole, recueil d'informations, analyse des résultats, généralisation et diffusion des conclusions.

Etre « station centrale ou chef de file » en matière d'expérimentation délocalisée dans tout le grand Est (Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine).

Cette station déjà labellisée Pôle d'Excellence Rural est également susceptible d'être reconnue par la Région Lorraine comme une station expérimentale régionale.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Développement d'une filière truffes par la domestication de la culture des truffes
- Amélioration des connaissances pour la culture des truffes d'automne
- Partage des informations
- Reconnaissance comme station expérimentale régionale
- Lieu de référence interrégionale

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Codecom du pays de Commercy

Partenaires

Région, INRA, associations de trufficulteurs, chambres d'agriculture, CFPPA

Début de l'opération:

2012

Calendrier de réalisation

5 ans

Plan de financement

Montant de l'opération: 45 000€/ an sur 5 ans

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement (sur total)
Codecom	67 500,00 €	30,00%
Région	90 000,00 €	40,00%
Autre	22 500,00 €	10,00%
FNADT Défense	45 000,00 €	20,00%
TOTAL	225 000,00 €	100,00%

Nota: Cette station d'expérimentation a déjà bénéficié de fonds d'Etat (labelisation PER), néanmoins les actions qui font l'objet de la présente fiche s'inscrivent dans la continuité des actions déjà menées.

Suivi et évaluation

- Nombre d'expérimentations réalisées et résultats obtenus

AXE n°4: Développement de l'offre culturelle, touristique et d'hébergement

N° Fiche action
4-1

Améliorer la cohérence de l'offre touristique et développer l'offre d'hébergement

Description de l'action

a- Projet « cohérence et attractivité »: mettre en place une coordination entre partenaires pour engager une dynamique d'homogénéisation, de concertation et de mobilisation.

Faire réaliser une étude par un cabinet spécialisé afin d'identifier un fil rouge permettant de lier l'offre touristique de l'arrondissement de Commercy et de connecter l'offre de notre territoire aux territoires limitrophes susceptibles d'apporter du trafic en Meuse (Meurthe et Moselle, Vosges).

Il s'agira ensuite de promouvoir cette nouvelle offre partagée en créant un portail internet partagé et en modernisant, harmoniser les sites des offices de tourisme concernés.

b- Hébergement: favoriser la mise à niveau de l'hébergement existant et soutenir la création de nouvelles structures en mettant en place un dispositif d'aide à la rénovation mobilisable pour des projets d'éco-construction, éco-rénovation.

Il s'agira aussi de réaliser une vitrine du pôle-bois BTP.

Projet de gîte intercommunal d'accueil de groupes

Le patrimoine naturel du Val des Couleurs attirant de nombreux chasseurs, pêcheurs, et sportifs (canoë et delta en particulier), la codecom du Val des Couleurs souhaite créer un gîte intercommunal d'accueil de groupes.

Il s'agit de construire un bâtiment d'une capacité d'accueil de 12/20 places sur la friche industrielle de l'ancienne fromagerie de Pagny-la-Blanche-Côte.

Ce projet sera à préciser en cours de contrat dans le cadre de l'action 4-1b.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Renforcer la complémentarité et la cohérence de l'offre en fédérant les partenaires autour d'une offre touristique partagée
- Eviter la concurrence au sein du territoire et optimiser la visibilité de l'offre
- Comblé le déficit en offre d'hébergement du territoire en utilisant des éco-matériaux et/ou ayant recours aux énergies renouvelables et aux bio-énergies
- Attirer et fixer les touristes sur le territoire

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

a- Projet « cohérence et attractivité »: CDT (comité départemental du tourisme)

b- Hébergement: les entreprises bénéficiaires ou les collectivités

Partenaires

CDT et Offices de tourisme
Etat, Région, Département

Début de l'opération / calendrier de réalisation

a- Projet « cohérence et attractivité »: de septembre 2011 à septembre 2013

b- Hébergement: à partir de septembre 2011 et pendant toute la durée du contrat

Plan de financement

a- Projet « cohérence et attractivité »:

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement
CDT (apport de coordination)	16 000,00 €	20,00%
FEDER mesure A56* Etat (préfecture de la Meuse)	7 500,00 €	9,37%
FNADT Défense	56 500,00 €	70,63%
Total	80 000,00 €	100,00%

*FEDER: A56 disponible pour développer les outils internet (évaluation des dépenses éligibles: 30 000€ HT)– Le FEDER interviendra au maximum à hauteur de 25% des dépenses éligibles dans le respect des régimes d'encadrement des aides. Le montant FEDER pour chaque opération ne pourra pas excéder le montant total des aides publiques nationales.

b- Hébergement:

Dans le cadre de projets portés par des maîtres d'ouvrage privés (avec un plafond d'aides publiques compris entre 20% et 35%) l'intervention se substitue aux financements déjà existants (GIP à hauteur de 20% et DETR à hauteur de 20%). Elle n'est donc pas pertinente.

A noter que le FEADER peut intervenir dans le cadre du dispositif 311 pour des projets de création d'hébergement à la ferme portés par des exploitants agricoles.

Le Groupe d'Action Locale de l'Ouest du PNRL peut également soutenir des projets d'investissement touristique à caractère durable.

Il conviendra donc d'étudier plus particulièrement les projets portés par les collectivités locales (avec un plafond d'aides publiques pouvant atteindre 80%).

Financeurs	Montant HT en €	Taux de financement
Collectivités locales	100 000,00 €	20,00%
DETR* (50% en 2012 et 50% en 2013)	50 000,00 €	20,00%
FEDER**	50 000,00 €	20,00%
FNADT Défense	300 000,00 €	40,00%
Total	500 000,00 €	100,00%

* éventuellement éligible à la DETR sous réserve du maintien de la catégorie « développement de projets touristiques »

** FEDER: maximum 25% des dépenses éligibles et 150 000,00€

Suivi et évaluation

- Statistiques de fréquentation et degré de satisfaction
- Nombre et type de prestations touristiques
- Nombre d'établissements traditionnels répondant aux critères d'éco-construction ou éco-renovation
- Nombre de lits créés
- Nombre d'emplois créés rapporté au nombre de dossiers aidés

AXE n°4: Développement de l'offre culturelle, touristique et d'hébergement

N° Fiche action
4-2

Enrichir l'offre d'activités touristiques, culturelles, et développer l'image du territoire
a/Requalifier les carrières d'Euville

Description de l'action

Les carrières d'Euville forment un site exceptionnel, unique dans le Grand est de la France. L'objectif des années à venir est de faire de ce site, dans le cadre du schéma local de développement touristique, un nouveau pôle touristique. Le projet de requalification des carrières d'Euville est composé de 3 volets: culturel / loisir / hébergement et restauration.

L'étude de marché fait l'objet de la présente action.

La première tranche de travaux devrait permettre l'ouverture du site avec un minimum de composantes d'offre: elle consiste en la création d'un musée, l'aménagement de l'espace accueil, l'aménagement des parkings, le financement du matériel d'exploitation et la rénovation de la Villasatel.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Vérifier la faisabilité du projet et la viabilité en réalisant une étude de marché
Si l'étude est favorable il pourra être envisagé de:
- Créer une offre permanente d'animations sur le Pays de Commercy en valorisant les atouts patrimoniaux et industriels du territoire
- Le site étant situé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), l'objectif est de concilier développement économique avec préservation de la biodiversité.
- Comblent la carence en matière de salle de réception, de spectacle, d'hébergement
- Créer 2 emplois sur le site

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Communauté de Communes du Pays de Commercy assistée d'un maître d'œuvre

Partenaires

Office de tourisme et ADCPE / Etat / Conseil Régional / GIP

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Juillet/Août 2011 pour l'étude de marché

Plan de financement de l'étude de marché 30 000 euros HT

Financeurs	Montant en € HT	%
Codecom	6 000,00 €	20,00%
GIP*	15 000,00 €	50,00%
FNADT Défense	9 000,00 €	30,00%
TOTAL	30 000,00 €	100

* Eligibilité et taux d'intervention à titre indicatif

Plan de financement des travaux

Le montant des travaux est estimé à 6 600 000,00 € mais reste à préciser.

1 400 000 € HT pour la Villasatel et 5 200 000 € HT pour la première tranche des travaux

La Codecom du Pays de Commercy devra trouver des partenaires pour l'investissement et pour le fonctionnement (restauration, animation)

Suivi et évaluation

- Pertinence de l'étude et des données collectées

AXE n°4: Développement de l'offre culturelle, touristique et d'hébergement

N° Fiche action
4-2

Enrichir l'offre d'activités touristiques, culturelles, et développer l'image du territoire
b/ Le Vent des Forêts

Description de l'action

Soutenir l'association «le Vent des Forêts» pour la création de 4 «maisons Sylvestres» implantées sur 6 communes des communautés de communes de St Mihiel et de Pierrefite. Il s'agit de constructions réalisées en partenariat avec les chantiers d'insertion et conçues par le designer Matali Crasset comme des œuvres d'art habitables intégrées dans le patrimoine forestier local.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Fixer les visiteurs sur le territoire
- Participer au développement d'une image innovante du territoire rural
- Favoriser la production et la diffusion de l'art contemporain en milieu rural
- Valoriser les savoirs faire et matériaux locaux et créer éventuellement 1 emploi

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Le Vent des Forêts

Partenaires

Drac, Codecom Entre Aire et Meuse, Conseil Général de la Meuse, Conseil Régional, Europe

Début de l'opération

En cours (la première maison sera inaugurée cet été)

Calendrier de réalisation

Construction de la première maison: 1er semestre 2011

Construction des 3 autres maisons: 2011 et 2012

Ouverture au public: printemps 2013

Plan de financement

Financeurs	Montant en € HT	%
DRAC	55 000,00 €	23,50%
Codecom Entre Aire et Meuse	4 000,00 €	1,71%
Conseil Général de la Meuse	18 000,00 €	7,69%
Conseil Régional de Lorraine	18 000,00 €	7,69%
FEADER LEADER (Europe)	48 199,00 €	20,60%
Fonds propres	21 601,00 €	9,23%
Fondation RTE	23 200,00 €	9,91%
Recette prévisionnelle	2 000,00 €	0,85%
FNADT Défense	44 000,00 €	18,80%
TOTAL	234 000,00 €	100,00%

Suivi et évaluation

- Fréquentation du vent des forêts
- Taux de remplissage des maisons sylvestres
- Nombre de parutions presse «éco-tourisme» et design

AXE n°4: Développement de l'offre culturelle, touristique et d'hébergement**N° Fiche action**
4-2**Enrichir l'offre d'activités touristiques, culturelles, et développer l'image du territoire**
c/ Sauvegarder et garantir l'usage public du Château de Thillombois**Description de l'action**

L'association Connaissance de la Meuse, est locataire du Château de Thillombois depuis 20 ans. La mairie de Mantes-la-Ville a décidé de le vendre alors qu'il est un des rares châteaux lorrains à ouvrir régulièrement ses portes au public (10 000 à 12 000 visiteurs par an) et qu'il a le potentiel d'attirer de grandes entreprises pour réaliser sur place des séminaires. Afin de garantir l'usage public du château et de développer une activité séminaire, l'association a décidé de s'en porter acquéreur. Un compromis de vente a été signé en décembre 2010 par l'association. Elle doit rassembler les fonds nécessaires avant août 2011.

Activités du château de Thillombois en 2010 :

- Expositions et manifestations
- Animations et visites guidées, accueil de spectacle équestre et d'exposition d'art contemporain, spectacle « Thillombois entre dans la danse »
- Journée d'initiation à l'histoire de la Meuse
- Ouverture gratuite du parc d'avril à septembre
- Mise à disposition du château à différents utilisateurs

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

L'association souhaite devenir propriétaire du château pour quatre raisons :

- pérenniser ce patrimoine et accueillir un large public (10 000 à 12 000 visiteurs/ an)
- créer des emplois (maintien des 4 emplois et création d'un emploi d'ici deux ans)
- renforcer l'attractivité du territoire en proposant un programme de séminaires aux entreprises nationales
- générer des retombées économiques

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Association Connaissance de la Meuse

Partenaires

Conseil général de la Meuse / Conseil Régional de Lorraine / Communauté de communes « Entre Aire et Meuse » / Pays Cœur de Lorraine / Mécènes

Début de l'opération

Août 2011

Plan de financement

Financeurs	Montant en € HT	%
Autofinancement (Emprunt + Vente du parc à daims)	540 000,00 €	60,00%
Appel à la générosité publique	58 000,00 €	6,50%
Autres subventions et mécénat	252 000,00 €	28,00%
FNADT Défense	50 000,00 €	5,50%
TOTAL	900 000,00 €	100,00%

Suivi et évaluation

- Fréquentation annuelle et nombre de manifestations et spectacles organisés par an
- Satisfaction des visiteurs et actions de communication, notoriété du site

AXE n°4: Développement de l'offre culturelle, touristique et d'hébergement

N° Fiche action
4-2

Enrichir l'offre d'activités touristiques, culturelles, et développer l'image du territoire
d/Valorisation et développement du patrimoine culturel et historique
(projets à reconsidérer en cours de contrat)

Description de l'action

L'objet de cette fiche est la possibilité de réaliser des études de faisabilité dans le domaine touristique, culturel et historique.

Objectifs poursuivis

A préciser

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

A préciser

Partenaires

A préciser

